

B.12

**FEDERATION FRANCAISE de PETANQUE et JEU PROVENCAL**  
**LIGUE DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**  
**COMITE DES HAUTES-ALPES**



Siège Social :  
Micropolis – Quartier Belle Aureille  
Bât. Aurora – 05000 GAP  
Téléphone : 04 92 50 99 46 -  
Mail : [cd05@petanque.fr](mailto:cd05@petanque.fr)  
Site Internet : [www.ffpjp05.fr](http://www.ffpjp05.fr)



**REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**Vendredi 22 novembre 2024**

**1. Désignation des responsables de commissions**

Après différents échanges les commissions sont établies de la manière suivante :

**Commission Coupe de France des Clubs et Championnats de France des par équipes :**

Lucien CORBANI, Bastien DUJARDIN, Stéphanie POLET.

**Commission Tirages au sort Championnats / Gaphiqueurs :**

Pascal AMIOT, Patrick DASTREVIGNE, Robert IMBERT.

**Commission Disciple :**

Pascal AMIOT, Patrick DASTREVIGNE (Président), Robert IMBERT, Stéphanie POLET (secrétaire Rapporteur).

TRAMONTANO Loïc, TRAMONTANO Pierre, Gaétan VAREILLES (membres extérieurs).

**Commission des Jeunes :**

Bryan SARRAZIN.

Le 07 décembre 2024, passage du tronc commun BF1 par Bryan SARRAZIN (responsable),

Frédéric BAMOUDROU, Julien MOLINATTI, Jérémie VIAL.

Formateur du stage : Monsieur Francis CIORDIA (VILLENEUVE 04).

**Commission Communication :**

Pour le site FFPJP05.fr, Patrice PEYROL et Régine TRIGO.

Vers les présidents de clubs : Patrick DASTREVIGNE.

**Commission Féminines :**

Stéphanie POLET, Régine TRIGO.

**Commission Arbitrage :**

Patrick DASTREVIGNE, Pascal AMIOT.

**Commission Calendrier :**

Patrice PEYROL, Régine TRIGO.

### **Commission Licences :**

Patrick DASTREVIGNE, Pascal AMIOT, Robert IMBERT.

### **Commission Médicale :**

Dr Béatrice RICHAND-BAULIER.

## **2. Championnats Départementaux 2025.**

- Le club de Serres n'est plus en mesure d'accueillir le triplete jeu provençal. Laragne et Briançon se positionnent, la décision est à venir.
- Un rappel est à faire aux clubs pour les informer que les tirages doivent impérativement se faire par ordinateur en conformité du règlement de la Fédération Nationale.
- Information à rappeler aux clubs :
  - Le paiement des licences doit intervenir avant le premier concours départemental (triplette promotion des 22 et 23 mars 2025).
  - Les clubs être à jour, avant le congrès annuel et au maximum pour le 15 novembre 2025, des duplicatas.
  - Les bordereaux de renouvellement 2025 et les documents de prise de licences sont sur le site du Comité. Les clubs sont priés de fournir les bordereaux à la commission licence.

## **3. Questions diverses.**

- Le bail professionnel du local du Comité est arrivé à expiration le 31 octobre 2024. Le loyer est augmenté par le bailleur de 17,70 € par mois. Le bureau est d'accord pour son renouvellement.
- Pour le départ de la présidence de la ligue PACA, de Mme Lucette COSTE, un don de 150 € lui est accordé par le Comité.
- Lors du Congrès du 10 novembre 2024, les clubs d'Aspres sur Buech, Chorges et Valsерres étaient absents. Au regard du règlement, ceux-ci encourent une amende de 150 € Avant d'envisager la sanction, le président se propose de contacter les présidents des clubs concernés afin de connaître leur position.
- La décentralisation du renouvellement des licences est accordée au club de Briançon sous réserve de formation au logiciel GESLICO.

- Pour les championnats de France 2024, 5 équipes jeu provençal et 2 équipes promotions étaient engagées. Pour ceux de 2025, 5 ou 6 équipes de jeu provençal (2 doublettes et 3 + 1 éventuelle triplettes) et pas d'équipe promotion supplémentaire.
- Pour l'année 2025, le montant de la nuitée passe de 100 € à 90 €.
- Pascal AMIOT se propose pour créer un groupe WhatsApp afin de faciliter les échanges au sein du Comité Directeur.

Le président lève la séance à 20h10.

**COMITE F.F.P.J.P 05**  
Micropolis  
Ferme Belle Aureille  
05000 GAP  
Tél: 04 92 50 99 46  
Mail: Cd05@petanque.fr

Le Président

Patrick DASTREVIGNE



Le secrétaire

Patrice PEYROL

